

## **18- MOTION - La ville de Montataire déclarée « zone hors partenariat transatlantique de commerce et d'investissement »**

**Motion présentée par monsieur Abdelkrim KORDJANI au nom du groupe communiste et apparenté :**

Le 14 juin 2013, la Commission européenne a obtenu mandat de la part de tous les États membres pour négocier avec les États-Unis un nouvel accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP). Cet accord cherche à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, allant au-delà des accords de l'OMC. Ce serait un pas de plus dans la concurrence libre et non faussée, dissimulée par le traité de Lisbonne négocié par le Président Sarkozy, en son temps. Cet accord serait un moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché, consacrant la domination des multinationales européennes comme américaines et la domination des États-Unis.

On n'ose imaginer les conséquences sur les collectivités territoriales mises en demeure d'ouvrir les services publics au secteur privé. Ce projet pourrait introduire un mécanisme d'arbitrage privé « investisseur-Etat », qui se substituerait aux juridictions existantes.

Les investisseurs privés pourraient ainsi contourner les lois et les décisions qui les gêneraient. Une telle architecture juridique limiterait les capacités déjà faibles des États à maintenir des services publics (éducation, santé), à protéger les droits sociaux, à garantir la protection sociale, à maintenir des activités associatives, sociales et culturelles préservées du marché, à contrôler l'activité des multinationales dans le secteur extractif ou encore à investir dans des secteurs d'intérêt général comme la transition énergétique.

Discrètement, de puissants lobbies européens et transatlantiques sont déjà à la manoeuvre pour élaborer avec la Commission européenne, seule autorité en charge des négociations au nom de tous les États membres, les termes d'un éventuel accord d'ici 2015. À l'inverse, les citoyens, les mouvements sociaux, les parlementaires européens, n'ont pas accès aux informations sur les négociations en cours.

Le secret sur les textes limite également les capacités des pays en développement d'intervenir, alors qu'un tel accord aurait des répercussions juridiques et sociales sur l'ensemble du monde. Pour toutes ces raisons, la ville de Montataire demande :

- l'arrêt des négociations sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) dit Grand Marché Transatlantique du fait de l'absence de contrôle démocratique et de débat public sur les négociations en cours.
- La diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes relatifs aux négociations du TTIP qui représentent une attaque sans précédent contre la démocratie.
- L'ouverture d'un débat national sur le GMT et plus généralement sur l'ensemble des accords de libre échange impliquant la pleine participation des collectivités territoriales, des organisations syndicales et associatives, des organisations socioprofessionnelles et des populations.
- La mise du territoire de Montataire « zone hors partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, comme elle l'avait fait en 2004, en se déclarant « zone hors AGCS »

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'Unanimité cette motion.**